

Maire Info, 7 janvier 2019

Les grands dossiers législatifs à suivre
en ce début 2019



Parlement

Les premiers mois de cette nouvelle année seront marqués par plusieurs très gros dossiers législatifs, concernant directement les collectivités territoriales. Fonction publique, finances locales, institutions, transport... tour d'horizon et calendrier de ces grands sujets.

L'émergence du mouvement des Gilets jaunes, depuis la mi-novembre, a fortement bouleversé le calendrier des réformes engagées par le gouvernement d'Édouard Philippe. Mesures reportées, calendrier chamboulé, débats repoussés... Il n'est pas simple d'y voir clair en ce début d'année sur la suite des événements. On devrait en savoir plus en milieu de semaine, avec la tenue d'un séminaire gouvernemental mercredi lors duquel le président de la République devrait fixer le cap des réformes en cours pour tout le premier semestre. Sur certains dossiers, on dispose en tout cas des dates du calendrier parlementaire. Sur d'autres, c'est encore le flou qui règne.

À l'Assemblée nationale, les travaux reprendront le mardi 15 janvier avec le retour en nouvelle lecture du très controversé projet de loi de programmation de la justice modifiant l'organisation des juridictions (lire [Maire Info](#)). Une semaine plus tard, le 22 janvier, débiteront les débats sur le projet de loi fusionnant l'Agence française de la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Plusieurs autres textes seront examinés pendant la deuxième quinzaine de janvier par les députés, dont une proposition de loi LaREM sur les « gestes qui sauvent », pour promouvoir le secourisme et l'usage des défibrillateurs (29 janvier) ; et une proposition de loi socialiste proposant des mesures d'urgence contre la désertification médicale (30 janvier).

Côté Sénat, l'ouverture des travaux aura lieu également le 15 janvier avec un débat sur la programmation pluriannuelle de l'énergie. Le 24 janvier, séance importante avec la discussion de la proposition de loi de Jean-Pierre Sueur sur « une plus juste représentation des petites communes au sein des conseils communautaires ». Puis, le 29 janvier, les sénateurs s'attaqueront au projet de loi Pacte (croissance et transformation des entreprises) adopté par les députés le 9 octobre.

À plus long terme, deux projets de loi très importants devraient être discutés entre février et mars : le projet de loi École de la confiance, sur lequel subsistent encore bien des questions notamment sur les charges supplémentaires induites par les nouvelles obligations d'instruction des enfants dès 3 ans. L'examen de ce texte pourrait débiter à l'Assemblée nationale le 11 février. Quant au projet de loi d'orientation sur les mobilités (LOM), qui prévoit notamment d'installer des autorités organisatrices de la mobilité dans les territoires ruraux, il pourrait être examiné au Sénat à partir de la fin du mois de mars.